



Perspectives 2012...

A VOTRE ECOUTE : Une équipe technique

JC. JOURDAN—05.57.55.54.90
Directeur/Chef de projet SCoT
Elsa FULCRAND—05.57.55.00.75
Chargée d'études Aménagement

D. LABEYRIE—05.57.55.00.76
Chargée de Développement
Touristique
Michel CACHARD—05.57.55.00.77
Animateur Tourisme

Emilie RICARD—05.57.55.00.70
Assistante de direction
Isabelle BYTNAR—05.57.55.00.72
Secrétaire/Comptable— OCMAC

Le PADD

Vers un destin partagé

Le PADD se base sur le choix d'un scénario stratégique qui orientera les décisions politiques et sectorielles, et qui doit répondre aux grands enjeux soulevés lors du diagnostic.

La METHODE

❶ Présentation d'un scénario « au fil de l'eau », c'est-à-dire la projection du territoire dans ses tendances actuelles sans interventions politiques concertées à l'échelle du Pays.

❷ Propositions de deux scénarii différenciés : projections du territoire tenant compte de traits invariants (réglementation, protection des espaces naturels ...) et des variables (objectifs de développement démographique, paramètres de l'urbanisation, politique économique, politique du logement...).

❸ Elaboration du scénario stratégique représentatif du projet politique partagé.

OCMAC 3 !

2011 aura permis d'obtenir l'assurance de la poursuite de la mise en œuvre de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce.

Dans un contexte de raréfaction des deniers publics, le Comité de Pilotage du 5 décembre a décidé d'abaisser le montant maximum des dépenses éligibles à 40 000 € (au lieu des 75 000 € autorisés par le règlement FISAC), garantissant ainsi un nombre de dossiers d'investissement soutenus plus important. 16 entreprises ont déjà spontanément fait connaître leurs projets.

Chaque projet fera préalablement l'objet d'un volet technique intégrant l'investissement projeté dans une stratégie globale de développement de l'entreprise, préalable aux premières programmations de dossiers, qui pourraient intervenir début 2012. D'un montant de 575 € HT, ce volet, dénommé Bilan Conseil, est subventionné à 80% par l'OCMAC, les 20% restant étant à la charge de l'entreprise ou de la collectivité (Communauté ou Commune), si cette dernière en fait le choix.

Compris entre 6.000 et 40 000 €, le volet Investissement permet de solliciter une subvention de 30 % du montant total HT, comprise entre 1.800 et 12 000 €.



DESTINATION

Vers le modèle ad hoc

Signer une COTT, c'est s'engager à optimiser le fonctionnement touristique de son territoire. Pour le Pays du Libournais, cet engagement sert la dynamique de création de Destination unique.

Il ne s'agit donc pas seulement de mutualiser pour réaliser des économies d'échelle, mais de dépasser les logiques territoriales au service de l'intérêt général touristique du territoire avec des visées résolument économique.

Aussi, l'étude «sur l'organisation touristique et l'accompagnement à la structuration» constitue-t-elle l'action prioritaire 2012 du tourisme.

Les OBJECTIFS DE L'ETUDE :

❶ Déterminer les possibles c'est-à-dire proposer des modes de gouvernance pour faire fonctionner la Destination à l'échelle du Pays.

❷ Accompagner et partager avec les acteurs (filiales et territoires) ces possibles et leurs déclinaisons en matière de projet politique touristique (politique d'accueil, marketing et promotion, retombées économiques...)

❸ Adopter le modèle ad hoc pour la Destination et organiser des Assises du Tourisme pour le partager.



N°2 | Décembre 2011

SOMMAIRE

Le SCoT p.2-3

PADD : ça tourne !

Mise en scène des données

La Commission Urbanisme

Quand le Diagnostic fait débat...

La COTT p.4-6

Episode « Marque »

Spéciales « Promotion »

Séquences « assistance conseil »

Mission « Observation »

Et aussi ... p.7

OCMAC 2 : l'effet de levier

« Contrat Rivière

Dordogne Atlantique »

Entretien avec Agnès CHAUVEAU

Perspectives 2012 p.8

SCoT : PADD...

COTT : Destination ...

OCMAC 3!



EDITO

Un territoire en marche

Le 10ème anniversaire du Pays aura été marqué par des incertitudes, voire des inquiétudes consécutives à la mise en œuvre de la Réforme des collectivités territoriales. Le périmètre du Pays du Libournais est maintenant confirmé. L'Agglomération se dessine, les autres regroupements se précisent, et on devrait continuer à travailler sur le terrain avec nos conseillers généraux et régionaux.

De son côté, le Syndicat de Pays poursuit son action : aide à l'artisanat et au commerce, Tourisme, avec la Convention d'Organisation Touristique Territoriale et le contrat Rivière Dordogne Atlantique, sans oublier le Schéma de Cohérence Territoriale, qui s'apprête à prendre une tournure plus concrète avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable : la deuxième mouture du Contrat de Pays symbolisant cette dynamique collective retrouvée.

Ce faisant, le Syndicat de Pays conforte sa position de partenaire incontournable des collectivités adhérentes, de courroie de transmission entre ses collectivités et les interlocuteurs départementaux, régionaux, nationaux et européens.

Dans ces compétences recentrées, le domaine du Tourisme fait toujours office de précurseur, avec tout d'abord le positionnement d'une Marque « Saint Emilion », désignant la Destination touristique du Pays du Libournais, démarche exemplaire adoptée unanimement par l'ensemble des opérateurs touristiques locaux : offices de tourisme et syndicats d'initiatives, syndicats viticoles et organismes consulaires, collectivités locales et partenaires régionaux.

Le tourisme a toujours su fédérer le Libournais, et on peut espérer que le SCoT permettra d'étendre cette collaboration à l'ensemble des compétences fondamentales au bon développement de notre Pays du Libournais. Il en va des enjeux d'équilibres territoriaux entre le Pays du Libournais et les agglomérations voisines, entre le monde rural et la ville, et surtout du bien être de nos administrés qui aspirent à vivre, travailler, se former, se déplacer, et aussi vieillir paisiblement en Pays du Libournais.

Antoine GARANTO
Vice-président
en charge de
la Communication



**Syndicat Mixte de
Pays du Libournais**
73 route de Paris
33910 Saint-Denis-de-Pile
Tél. : 05.57.55.00.70
Fax. : 05.57.55.00.79
contact@paysdulibournais.eu



BON A SAVOIR

A Vos Cartes ...

Photos aériennes, données socio-économiques, bâti, réseaux, topographie ... sont autant de variables que le Système d'information Géographique (S.I.G du Pays) est maintenant en capacité de traiter et d'analyser. Outil nécessaire dans le cadre de l'élaboration du SCoT, mais plus encore au moment de sa mise en œuvre, le SIG représente un investissement matériel et humain que le Syndicat de Pays met à la disposition de ses collectivités adhérentes et de ses partenaires. Une question, un besoin de carte, n'hésitez pas à contacter Elsa FULCRAND.

Le Diagnostic s'affine :

La collaboration introduite par la mise en œuvre du contrat de rivière Dordogne Atlantique entre le Pays et l'établissement public EPIDOR, s'est exprimée cette année encore à travers notamment la spécification du risque Inondations relevé dans le diagnostic. Ruissellements, remontées de nappes, débordements ou submersions marines sont les différentes expressions du risque.

Le SCoT

PADD : ça tourne !

Le 20 juin 2011,
à Saint-Laurent-des-Combes,
Le PADD EST LANCE !

Le lancement officiel des travaux dédiés au Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Pays, a été l'occasion de rappeler les 4 enjeux issus du Diagnostic : Armature territoriale, Identité économique, Politique d'accueil et Préservation de l'environnement aiguilleront les arbitrages politiques pour proposer un avenir différent au scénario « Au fil de l'eau » matérialisant le « laisser faire ».

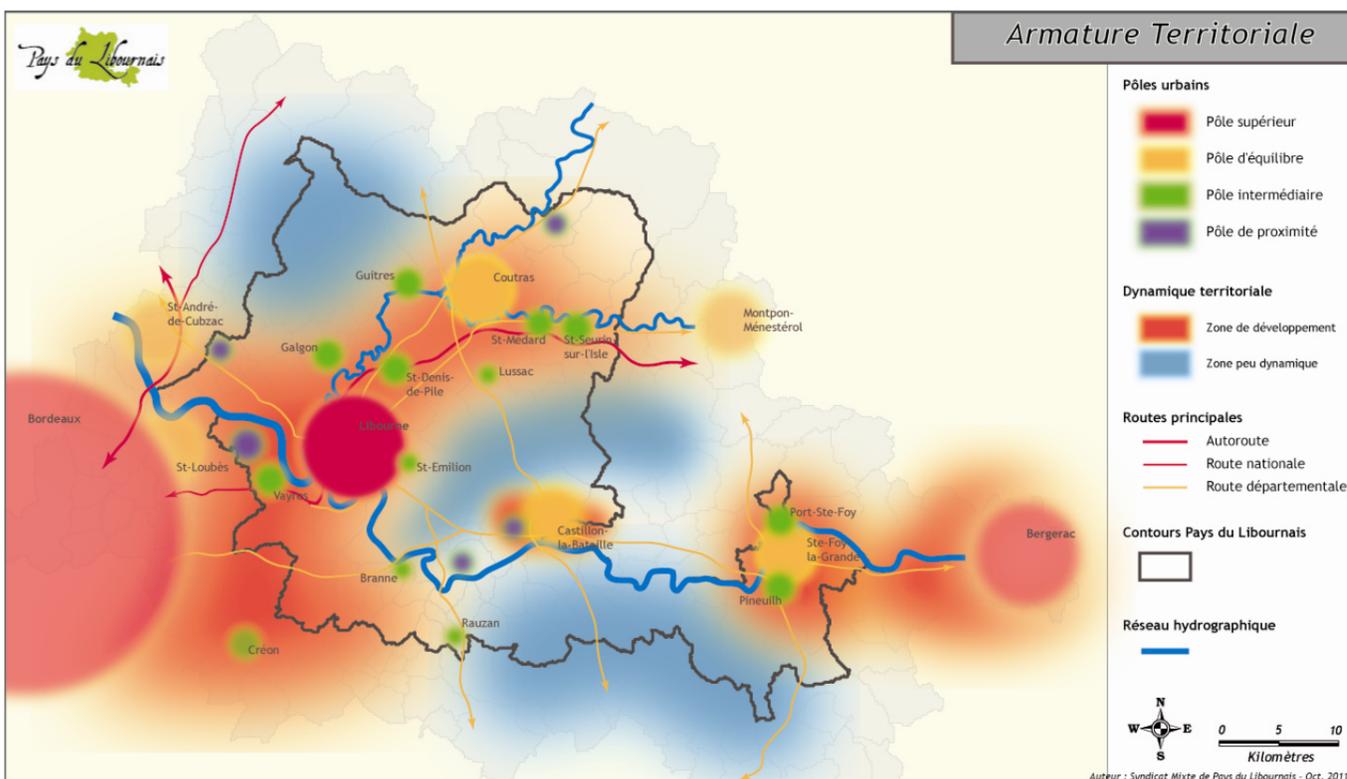
Contacts : Serge MORIN, *Président du Comité de Pilotage SCoT*
Jean-Charles JOURDAN

La METHODE

- ❶ Un Comité Stratégique recherchant les points de convergence politique
- ❷ Des ateliers Thématiques recueillant les attentes des citoyens, des acteurs impliqués et des partenaires du territoire
- ❸ Un Comité de Pilotage actant les avancées des travaux et partageant le projet avec les partenaires et acteurs intéressés
- ❹ Un Bureau Syndical préparant les validations politiques
- ❺ Un Comité Syndical validant les différentes étapes de validation
- ❻ Des réunions publiques partageant les orientations politiques et recueillant les avis des Libournais dans une démarche de concertation.

Mise en Scène des données

Dans le prolongement du diagnostic, le Syndicat de Pays a réalisé, avec l'accueil de 3 stagiaires de l'Université de Géographie de Bordeaux, un inventaire des services et équipements (publics et privés) sur les 132 communes du Pays du Libournais. L'analyse de cette base, couplée aux traitements des données statistiques démographiques, logements et emplois de chaque commune permet d'entrevoir « l'armature territoriale » du Pays montrant les fonctions principales de chacune des 132 communes, et les relations qu'elles entretiennent les unes avec les autres : un portrait de l'organisation territoriale caractérisée en « bassins de vie » (autour desquels s'organise la vie quotidienne des habitants), épine dorsale d'un projet politique recherchant à organiser les proximités.



Et Aussi ...

Le Contrat de Rivière
Dordogne Atlantique

Le contrat de rivière Dordogne atlantique, porté par le Pays du Libournais et le Pays du Grand Bergeracois et animé par EPIDOR, est entré en 2011 dans sa 4ème année de mise en œuvre. **46 repères et 2 échelles de crue** sur 20 communes ont été installés, des **travaux de restauration et d'entretien des berges de la Communauté de Communes de Castillon Pujols**, l'esquisse du devenir des **territoires des palus**, ou bien encore la création d'une **commission** chargée d'étudier la question de la **remise en navigabilité de la Dordogne**, sont autant d'exemples d'appuis techniques et financiers dont ont pu bénéficier quelques collectivités libournaises volontaires à travers cet outil.



Par ailleurs, le Pays soutient la candidature du Bassin de La Dordogne au titre de « Réserve de Biosphère » de l'UNESCO, déposée par EPIDOR en septembre. Cette distinction est une reconnaissance internationale de zones modèles, conciliant les préoccupations de protection de l'environnement et celles de développement des populations et des économies locales. La réponse de l'UNESCO est attendue pour l'été prochain.

Contacts : Robert PROVAIN, *Président du Comité de Rivière*
Marie VERMEIL, EPIDOR
09 64 20 99 85, m.vermeil@eptb-dordogne.fr

OCMAC 2: l'effet de levier...

La 2ème tranche de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce s'est achevée avec la tenue, le 26 septembre, du premier forum inter associations et clubs d'entreprises du Libournais, au cours duquel a été esquissé un programme d'actions pluriannuel commun. Cette tranche aura permis par ailleurs, entre janvier 2008 et octobre 2011, d'accompagner, techniquement et financièrement, 57 nouveaux projets d'investissements artisanaux, commerciaux, ou de services. 1 922 848 € d'investissement ont représenté 335 015 € de subventions versées (17,5%).



Une fois encore, le secteur de l'artisanat s'est montré le plus dynamique avec plus de 50% des projets retenus. L'achat de matériel a représenté plus d'un tiers des dossiers. Outre l'effet direct en faveur des entreprises bénéficiaires, l'OCMAC est l'occasion d'accroître l'activité des entreprises prestataires, dont la moitié ont été libournaises.

1 € d'argent public OCMAC injecté représente 5,7 € d'investissement et 2,7 € de chiffre d'affaires supplémentaires pour les entreprises libournaises

Contacts : J-P CHALARD, *Président du CoPil*
Jean-Charles JOURDAN & Isabelle BYTNAR

Entretien avec Agnès Chauveau,
présidente du Conseil de Développement (CoDév)

Pourquoi un Conseil de Développement en Pays du Libournais ?

Depuis la création du Pays du Libournais, les élus ont pris l'option d'associer la Société Civile à leurs travaux par l'intermédiaire d'un Conseil de Développement. L'échange des idées « citoyens-élus » est génératrice de propositions concernant les orientations d'aménagement et de développement des politiques publiques, la liberté de parole de la Société Civile s'alliant avec les contraintes des élus.

Quel est son rôle aux côtés des élus ?

Le rôle du CoDév est un rôle consultatif. Il est une force de propositions concrètes, un agitateur d'idées, qui puise sa légitimité et ses racines dans les attentes quotidiennes des habitants. Mais il doit également s'efforcer à la prospective et adapter ses prises de position à la faisabilité des actions des élus.

Pour le Conseil de Développement, quels sont les chantiers prioritaires ?

En 1 : le SCoT bien évidemment, même si l'on peut en regretter la lenteur des travaux d'élaboration. Le SCoT est véritablement l'affirmation qu'il existe une rive droite en Gironde.

En 2 : le Tourisme et la concrétisation de cette appellation touristique « Saint-Emilion », qui pourrait servir avantageusement le développement économique du Pays du Libournais tout entier, à travers la promotion de ses richesses, notamment viticoles, mais pas seulement, car le Pays du Libournais est une merveilleuse destination avec ses paysages, ses monuments, sa gastronomie, son histoire, son classement Unesco...

Comment envisagez-vous l'avenir du Conseil de Développement ?

Cette question est particulièrement d'actualité au moment de la création d'une communauté d'agglomération autour de Libourne. On peut imaginer que les membres du CoDév habitants de la Communauté d'Agglo puissent siéger au futur CoDév de l'Agglo pour assurer le lien transverse en Pays du Libournais. Les membres du CoDév du Pays Libournais se félicitent de l'esprit d'ouverture qui règne avec les élus et souhaitent pouvoir continuer à apporter leurs suggestions en 2012.

La COTT (suite)

Mission « Observation »

« LES VISITEURS DE LA BATAILLE »

Un dispositif d'enquête, avec le concours d'un cabinet externe a été mis en place dans une démarche collaborative performante : 40 enquêteurs mis à disposition par le Pays et les OTSI du Libournais, un partenariat tripartite fort entre le bureau de la Bataille, la CDC Castillon-Pujols et le Pays.

L'enquête, achevée en novembre, a montré le profil des spectateurs 2011 de la Bataille de Castillon. 1316 personnes ont été interrogées sur 10 représentations, soit un échantillon très fiable. L'enquête livre plusieurs indications montrant la « touristicité » de l'évènement (32% de touristes générant 4800 nuitées), et autant d'indications sur les différents profils de visiteurs permettant d'adapter stratégie marketing et de communication...

(rapport à disposition des collectivités adhérentes et acteurs institutionnels du tourisme)
En fonction des partenariats et des moyens mobilisables, cette opération pourra, en 2012, être renouvelée sur un autre grand évènement et le dispositif d'enquête pourra être élargi aux bureaux d'accueil des OTSI.



Vers 1 atlas de l'offre

Un travail d'inventaire et d'analyse de l'offre est mené par le service tourisme et le pôle SIG du Pays afin de livrer sur le premier semestre 2012 un atlas de l'offre touristique. Véritable photographie de l'offre, les données recueillies seront autant d'indicateurs facteurs d'aides à la décision en matière de développement et de politique tourisme pour la future Destination du Pays du Libournais... / Contact : Delphine LABEYRIE



BON A SAVOIR

Programme Régional d'Observation

Fruit d'un partenariat tripartite entre le CDT, le CRT et le Pays qui a fait l'objet d'une convention signée en juin, l'animation du Programme Régional d'Observation consiste pour les OTSI et le Pays à relancer les hébergeurs (meublés et chambres d'hôtes, hôtels et campings) pour recueillir des données sur la fréquentation, qui globalisées permettent d'obtenir les **taux moyens d'occupation par catégorie d'hébergement**. Le taux de retours doit être de 80% pour que ces données soient exploitables à l'échelle du territoire...



Le SCoT (suite)



La Commission Urbanisme

Personne Publique Associée, le Pays participe, sur le principe, à l'ensemble des démarches d'urbanisme libournaises par l'intermédiaire de sa Commission Urbanisme. Cette année, la Commission s'est réunie pour analyser les projets de PLU des communes de : Saillans, Cadarsac, Gensac, Mouliet-et-Villemartin, Pujols, Saint-Aubin-de-Branne, Saint-Jean-de-Blaignac, Saint-Vincent-de-Pertignas, Rauzan et Lugon-et-l'île-du-Carney, ainsi que le projet PLH du Pays Foyen. Dans le cadre de la participation du Pays à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC), l'examen des futurs projets d'urbanisme commerciaux est envisagé au sein de la Commission.

Contact : Serge MORIN

L'INTERSCOT GIRONDIN

Sous l'impulsion du Conseil Général, en partenariat avec l'Etat, les élus girondins porteurs de projets de territoire ont convenu, le 27 juin, de l'intérêt qu'il y a de se doter d'un projet d'avenir commun, élaboré à partir de la mise en cohérence des politiques de chacun : l'InterSCoT. D'abord espace d'entraide entre techniciens et de mutualisation des moyens, mais aussi de connaissance mutuelle des dynamiques territoriales, l'InterSCoT crée les conditions pour que les SCoT en cours d'élaboration soient cohérents entre eux.

Entre la simple prise de conscience d'une appartenance à un territoire élargi et une ambition d'entreprendre une planification en commun, l'InterSCoT girondin doit encore convenir de sa portée.



Quand le Diagnostic fait débat...

La Concertation Publique autour du Diagnostic a démarré en février par la distribution dans les 77 000 boîtes aux lettres du Libournais du « Journal du SCoT N°3 » et par la conduite d'une campagne de presse. De mars à juin l'exposition itinérante « le Tour du SCoT » composée de 8 panneaux illustrant les grands enjeux du diagnostic, s'est accompagnée de réunions publiques au cours desquelles a été projeté, en introduction, le film du SCoT, réalisé en 2010.

A cette occasion, et pour la première fois, les 1715 élus municipaux des 132 communes composant le périmètre du SCoT ont été individuellement informés de la démarche. Au total, 300 participants, essentiellement des élus, ont assisté aux 9 réunions, et 13 lieux ont accueilli l'exposition le temps d'une semaine. Cette concertation pourrait se poursuivre, en 2012 par des interventions auprès de collégiens et de lycéens.

Les Espaces Info Energie

Pour la 2ème année consécutive, l'information du Grand Public en faveur des économies d'énergies domestiques s'est matérialisé en 2011 par 27 permanences décentralisées de conseillères en énergie. Un seul regret : le faible intérêt avec seulement 7 rendez-vous effectués. La pérennité de ce service est remise en cause.
Contact : Emilie RICARD



Le 18 novembre, le Pays co-organisait, à Saint-Denis-de-Pile, l'accueil d'un premier atelier thématique consacré à « l'accueil et à l'armature territoriale », suivi le 9 décembre d'un second atelier « ressources et réceptivité ». Deux autres suivront début 2012 (« économie et cohésion » et « déplacements et urbanisme »). L'objectif est de parvenir à la rédaction d'un « document d'orientation et d'engagement qui pourrait prendre la forme d'une charte » ; et de « mettre en place un dispositif de gouvernance pour pérenniser la démarche ».

Pour compléter cette réflexion, 2 autres démarches ont été parallèlement initiées, respectivement en septembre et novembre :

- l'élaboration d'un **Schéma Départemental d'Urbanisme Commercial (SDUC)** : il vise à définir, à l'échelle de la Gironde des principes et des préconisations, qui seront développés localement aux travers des DAC (Document d'Aménagement Commercial) des SCOT;

- l'élaboration d'un **Plan Départemental de l'Habitat (PDH)** : il ambitionne de co-construire une stratégie départementale de l'Habitat, qui fédère différentes stratégies, parfois insuffisamment convergentes (logements des personnes défavorisées, habitat indigne, gens du voyage, Programmes Locaux de l'Habitat, SCOT).

